

DÉLIBÉRATION N°DL20250059 DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025**

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)
M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)
Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA LOIRE (CDG42) POUR L'ORGANISATION DU FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC TERRITORIAL ET DE L'APPRENTISSAGE

Mme Béatrice COFFY expose ce qui suit :

Face au manque d'attractivité des métiers de la fonction publique et aux difficultés de recrutement qui en découlent, le CDG42, en partenariat avec le CNFPT, a organisé le premier Forum de l'emploi public territorial et de l'apprentissage du département le 15 mai 2024, au stade Geoffroy Guichard, lieu symbolique du territoire ligérien.

Ce forum, entièrement consacré aux métiers de la fonction publique territoriale, entendait répondre à plusieurs enjeux :

- Faire découvrir les métiers et les voies d'accès aux étudiants et aux personnes en recherche d'emploi,
- Faire connaître les offres des employeurs aux personnes en recherche d'emploi et aux agents en recherche de mobilité,
- Faire connaître les offres d'apprentissage,
- Faire se rencontrer les visiteurs et les recruteurs des collectivités et établissements publics de la Loire.

Avec une attention particulière portée aux candidats en situation de handicap.

Au programme :

- Espace consacré aux employeurs territoriaux, avec des stands leur permettant d'accueillir du public ;
- Conférences/rencontres pour faire découvrir les principaux métiers, les conditions d'accès à la Fonction Publique Territoriale et les conditions d'accès à l'apprentissage ;
- Accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou de mobilité à la découverte du site emploi territorial ;
- Mise en relation entre les employeurs territoriaux proposant une offre d'apprentissage et les candidats...

Les employeurs publics territoriaux ont été nombreux à participer à cet événement, que ce soit par la tenue d'un stand ou dans le cadre d'un partenariat avec le CDG42.

La présence de près de 900 visiteurs, qui ont par ailleurs plébiscité la tenue d'une réédition de ce forum, a confirmé l'intérêt de programmer à nouveau cet événement, dont la deuxième édition se tiendra le mercredi 7 mai 2025.

Les collectivités et établissements publics territoriaux désireux de participer à cette nouvelle édition pourront le faire notamment dans le cadre d'un partenariat.

Ce partenariat peut prendre plusieurs formes et notamment celui d'un engagement financier avec les collectivités les plus importantes du département (contribution de 1 700 € minimum pour l'organisation du forum, incluant la mise à disposition de stands et la prise en charge des plateaux-repas).

Les partenariats incluant une contribution financière directe ou sous forme de mise à disposition de locaux feront l'objet d'une convention.

La commune de Saint-Chamond souhaite s'engager dans le cadre d'un partenariat financier, pour un montant de 1 700 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'accepter** la proposition du Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale de la Loire de participer financièrement à la 2^{ème} édition du forum de l'emploi public et de l'apprentissage du 7 mai 2025 pour un montant de 1 700 €,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention relative à ce partenariat,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 012.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne